**Mention de saint Joseph dans la prière eucharistique**

Cher confrère,

Je m’empresse de vous informer que, entérinant la décision du Pape Benoît XVI, Sa Sainteté le Pape François a décrété que le nom de saint Joseph, époux de la Vierge Marie et patron de l’Église universelle, sera inséré dans les prières eucharistiques II, III, IV, en conformité avec le Canon I, Canon Romain, tel que modifié par le Bienheureux Jean XXIII en 1962. Les fidèles canadiens démontrent une grande dévotion à saint Joseph, qui est aussi le Patron de l’Église au Canada.

Vous trouverez ci-joint le Décret de la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements, ainsi que les textes liturgiques de cette insertion en différentes langues.

La modification en question entre en vigueur immédiatement.

✠ Serge Poitras

Évêque de Timmins